

Questions orales

simplement au député qu'il y a 60 Canadiens en Ouganda et que nous ne voulons pas mettre leur vie en danger.

Des voix: Bravo!

* * *

L'ADMINISTRATION DE LA JUSTICE

PROPOSITION D'APPEL DU JUGEMENT RENDU DANS LE CAS DE TROIS POLICIERS AU QUÉBEC

M. Edward Broadbent (Oshawa-Whitby): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à l'intention du premier ministre sur un autre sujet. Le premier ministre a manifesté par le passé un vif et authentique souci des libertés civiles et du principe de la règle du droit. Or, le 10 juin dernier, le ministre de la Justice tenait les propos suivants à la Chambre: «Les corps policiers et la GRC elle-même sont soumis au droit pénal au même titre que tous les citoyens», pour ajouter ensuite dans la même déclaration à la Chambre ce même jour que si la GRC a violé la loi, «des mesures appropriées seront prises». Comme on a accordé un pardon inconditionnel aux trois policiers, dont un officier supérieur de la GRC, qui ont admis leur culpabilité en reconnaissant avoir pris part à une perquisition illégale à Montréal, le premier ministre demandera-t-il au ministre de la Justice du Québec d'en appeler de cette décision?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Je prendrai la suggestion en considération, monsieur l'Orateur. Je ne connais pas les intentions du ministre de la Justice du Québec à cet égard. Je crois savoir qu'il a annoncé la création d'une commission d'enquête, mais j'ignore s'il a l'intention de relancer l'affaire devant les tribunaux. Le député comprendra que l'administration de la justice dans cette affaire relève de la compétence du procureur général de la province de Québec. Je tâcherai toutefois de connaître ses intentions.

M. Broadbent: J'apprécie cette réponse, monsieur l'Orateur. Elle diffère remarquablement dans le fond et la forme de celle que nous a donnée hier à la Chambre le ministre de la Justice. Étant donné toutefois que le travail de la commission instituée par le gouvernement du Québec pour enquêter sur cet incident pourra prendre des semaines, voire des mois, et étant donné la règle très importante de droit voulant que la même loi s'applique manifestement aux corps policiers du Canada comme à tous les citoyens, si l'enquête actuellement en cours au Québec ne donnait pas bientôt lieu à une recommandation touchant cette décision, disons dans les deux prochaines semaines, le premier ministre s'engagerait-il, en sa qualité de premier citoyen du Canada, à prier le ministre québécois de la Justice d'en appeler de cette décision?

M. Trudeau: Monsieur l'Orateur, je consulterai le ministre de la Justice sur cette question.

* * *

[Français]

LES FINANCES

ON DEMANDE LA PROTECTION TARIFAIRE À L'ÉGARD DES POULETS À GRILLER

M. Adrien Lambert (Bellechasse): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse à l'honorable ministre des Finances.

Comme je l'ai prévenu de ma question, j'espère qu'il sera en mesure de donner une réponse assez claire. Étant donné que dans un communiqué émanant du bureau du ministre de

[M. Trudeau.]

l'Agriculture on dit que le Cabinet a approuvé en principe la création d'un office de commercialisation du poulet à griller, et étant donné que le processus de la création d'un office est assez long, est-ce que le ministre pourrait assurer les producteurs de volaille que des mesures seront prises pour les protéger contre des importations massives en attendant l'établissement officiel et le fonctionnement efficace de cet office?

L'hon. Donald S. Macdonald (ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, je remercie encore l'honorable député de son préavis. J'ai eu l'occasion de discuter de cette question avec les fonctionnaires, et je crois que, selon les étapes à suivre, le ministre de l'Agriculture doit avoir des consultations avec ses homologues provinciaux sur la question d'un régime de commercialisation. C'est après avoir obtenu le consentement des gouvernements provinciaux à l'établissement d'un tel régime qu'il fera rapport au Cabinet, et à ce moment-là, avec la coopération du ministre de l'Industrie et du Commerce, nous pourrions activer les dispositions de la loi sur les exportations et les importations pour régler le commerce international de la volaille. En ce qui a trait au temps que cela prendra pour répondre à la question posée il y a quelques jours par l'honorable député, je dirai que cette question dépend des progrès des consultations avec les gouvernements provinciaux.

* * *

[Traduction]

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

LA CONSTITUTION D'UN CARTEL POUR LE SOUTIEN DU PRIX DES MATIÈRES PREMIÈRES—LA POSITION DU CANADA

M. James Gillies (Don Valley): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au secrétaire d'État aux Affaires extérieures et elle concerne des rapports de Washington touchant la présumée exploitation au Canada d'un cartel pour fixer le prix de l'uranium. Puis-je tout d'abord demander au ministre s'il fait partie de notre politique étrangère d'accepter et d'appuyer des accords touchant les matières premières, comme ceux de l'OPEP et d'autres pays; deuxièmement, avons-nous indiqué clairement à tous nos partenaires commerciaux que le Canada favorise des accords sur les matières premières comme moyen de maintenir les prix mondiaux; troisièmement, a-t-on précisé ceci en particulier à la conférence que la CNUCED avec les pays du tiers monde où j'ai appris qu'ils se sont montrés très favorables à des accords sur les matières premières, alors que le Canada a déclaré que nous n'étions pas en faveur de ces cartels et, finalement, a-t-on demandé aux négociateurs du Canada aux accords GATT d'informer clairement les autres pays que le Canada croit en fait à des accords destinés à maintenir le prix des matières premières?

L'hon. Donald C. Jamieson (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur l'Orateur, il y a à peu près cinq questions. Pour ce qui est des accords sur l'uranium, je vous demanderais de permettre à mon collègue le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources de répondre. Pour ce qui est des accords sur les matières premières, je pense que la position du Canada est énoncée brièvement, même si je pourrais ajouter bien d'autres commentaires, nous avons déclaré ne pas nous opposer en principe aux accords sur les matières premières; en fait, au cours de la conférence nord-sud, nous avons mentionné que nous étions d'accord en principe comme l'ont fait la plupart des autres pays développés. Nous avons